



Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Rue Caroline 11
1014 Lausanne

Chef du Département de l'économie, de l'innovation et du sport

Département fédéral de l'économie, de
la formation et de la recherche
Monsieur
le Président de la Confédération
Guy Parmelin
Palais fédéral est
3003 Berne

Par courrier électronique à :
info@bwl.admin.ch
(une version Word et une version PDF)

Réf. : 21_COU_540

Lausanne, le 26 janvier 2021

Consultation : abrogation de l'ordonnance sur l'assurance fédérale des transports contre les risques de guerre

Monsieur le Président de la Confédération,

Le Canton de Vaud vous remercie de l'avoir consulté s'agissant de l'abrogation de l'ordonnance sur l'assurance fédérale des transports contre les risques de guerre.

Le maintien d'une assurance des transports contre les risques de guerre de la Confédération n'apparaît pas pertinent dès lors que la navigation maritime a perdu de son importance pour la politique d'approvisionnement de notre pays. Par ailleurs, les risques concernés peuvent être désormais gérés adéquatement par les compagnies de transport et font l'objet d'une meilleure couverture sur le marché privé. Partant, nous sommes favorables au projet d'abrogation cité sous rubrique.

En vous remerciant de l'attention que vous voudrez bien porter à nos déterminations, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la Confédération, à l'assurance de notre haute considération.

Le Chef du département

Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Copie

- Monsieur Roland Ecoffey, Chef de l'Office des affaires extérieures